

02 99 62 09 15

Externalisation de la paie  
et suivi social

# AG€SO

La paie, notre métier

[ageso-paie.bzh](http://ageso-paie.bzh)

## Qui sommes-nous ?

La société AG€SO a été créée en 2002 sous l'impulsion d'Agnès Roustide. Constat de la tendance croissante des entreprises à externaliser le traitement des salaires et du potentiel d'Internet pour simplifier et améliorer les flux d'informations, elle imagine un espace de travail collaboratif concentré sur la paie et met à profit son expérience des entreprises.

**Agnès Roustide**  
Dirigeante

Diplômée de l'ESSCA  
U.V. DECF Relations Juridiques

**Evelyne FOUGERE**  
Assistante Gestion Sociale

BTS AG

## Nos savoirs faire



Notre expertise s'affirme dans tous les domaines d'activités : l'artisanat, le monde associatif, le commerce, l'industrie, le BTP, les services, les intermittents du spectacle, ...



Nous pouvons venir vous rencontrer pour échanger sur vos spécificités, ou prendre rendez-vous dans nos bureaux situés en Ille et Vilaine.



Gestion des bulletins de paie de 1 à 50 salariés.



Notre équipe professionnelle se forme en continu : juridique, légal et technique.



Nous utilisons un logiciel de paie nouvelle génération avec accès client, mis à jour en temps réel de la législation.



Nos devis sont adaptés à votre structure et à vos besoins. Contactez nous pour demander un devis sur-mesure.

# AG€SO

10 rue Antoine de St Exupéry  
35235 Thorigne fouillard

T. 02 99 62 09 15  
M. 06 79 54 94 55

[ageso-paie.bzh](http://ageso-paie.bzh)  
[contact@ageso-paie.bzh](mailto:contact@ageso-paie.bzh)

## Pourquoi externaliser ?



La gestion externalisée de votre paie : bulletins de salaires, suivi social, déclarations sociales... vous garantit d'être à jour en matière de réglementation



Vous libérez du temps pour vous consacrer à votre cœur de métier et à la gestion de vos clients.



Nous sommes à votre écoute pour répondre à toutes vos demandes : aides à l'embauche, type de rémunération, gestion des congés...

## Devis personnalisé

Nous tenons compte du contexte de votre entreprise. Vous maîtrisez le coût de votre gestion sociale grâce à un devis transparent.

## Partenariat

Voici les étapes de notre collaboration :



Documents à nous faire parvenir :  
– KBIS  
– derniers bulletins de paie depuis janvier  
– contrats de travail  
– bordereaux de cotisations.



Nous créons votre dossier et réalisons à cette occasion un audit des bulletins.



Chaque mois, vous nous transmettez vos informations (nombres d'heures travaillées par salariés, absences...) sur un support ou directement dans votre espace client.



Nous traitons vos bulletins de salaires dans un délai garanti de 4 jours ouvrés. Nous établissons les déclarations sociales/la DSN.



Tous les documents (bulletins, déclarations sociales...) vous sont envoyés par mail ou téléchargeables dans votre espace client. Vous pouvez partager votre espace avec votre expert-comptable.

## Administration de la paie

<b>Salarié</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Rédaction du contrat de travail, avenants</li><li>– DPAE, Affiliation/radiation caisses (retraite, prévoyance, caisse de congés)</li><li>– Rupture du contrat de travail (conventionnelle, démission, licenciement...)</li></ul>
<b>Traitement de la paie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Production des bulletins de salaires</li><li>– Heures supplémentaires / complémentaires, stages</li><li>– Absences : autorisées, non autorisées, évènement familial, congés, maladie...</li><li>– Arrêt maladie, accident du travail (DAT, attestations), intempéries</li><li>– Tickets restaurants, avantages en nature, saisies</li><li>– Sortie des salariés (certificat de travail, STC, attestations PE et caisses de congés, AEM pour les Intermittents)</li></ul>
<b>Déclarations sociales</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Déclarations sociales : Urssaf, Pôle Emploi, retraite complémentaire, prévoyance</li><li>– Déclaration Sociale Nominative, Déclaration Nominative Annuelle (BTP)</li><li>– Taxe sur les salaires, CICE, TA, FPC, Effort construction, DMMO, DAOETH, Médecine du travail</li></ul>
<b>Employeur</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Assistance contrôle Urssaf (préparation, présence lors du contrôle)</li><li>– Rupture du contrat de travail (conventionnelle, démission, licenciement)</li><li>– Calcul de coûts prévisionnels</li><li>– Conseils sur les aides à l'embauche</li></ul>